



**SYNDICAT MIXTE
HAUTE-SAONE NUMERIQUE**

ANNEE 2020

02 mars 2020

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DU

SYNDICAT HAUTE SAONE NUMERIQUE

SOMMAIRE

Arrêtés règlementaires

2020-07 **Délégation de signature et fonction à Nadine BATHELOT
période du 28 février au 5 mars 2020 inclus**

ARRETES
DU
PRESIDENT

RÉPUBLIQUE FRANCAISE - DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAÔNE

ARRETE N° 2020-07

**accordant délégation de fonction et signature à Madame Nadine BATHELOT,
1ère Vice-Présidente du Syndicat Mixte Haute-Saône Numérique,**

durant la période du 28 février au 5 mars 2020 inclus

Le Président du Syndicat Mixte Haute-Saône Numérique,

ARRETE :

Article 1^{er} : Durant la période du 28 février au 5 mars 2020 inclus, délégation générale est donnée à Madame Nadine BATHELOT, 1ère Vice-Présidente du Syndicat mixte Haute-Saône Numérique, pour me remplacer dans la plénitude de mes fonctions.

Article 2 : Le présent arrêté sera notifié à l'intéressé et publié au Recueil des Actes Administratifs du Département de la Haute-Saône.

Fait à Vesoul, le 24 février 2020
Le Président du Syndicat mixte
HAUTE-SAONE NUMERIQUE,


Yves KRATTINGER

Notifié le

Je soussigné(e) reconnais avoir reçu un exemplaire du présent arrêté et avoir été informé(e) que je dispose d'un délai de deux mois pour le contester auprès du Tribunal Administratif de Besançon - 30, rue Charles Nodier -25000 BESANCON.

Date :

Signature :

Accusé de réception en préfecture
070-200044527-20200224-2020-07-AR
Date de télétransmission : 26/02/2020
Date de réception préfecture : 26/02/2020